



Commune de Lignières

Place du Régent 1
2523 Lignières

Procès-verbal du Conseil général du 27 juin 2024 Salle du collège de la Gouvernière Séance de constitution

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - **M. Bernard Guye-Bergeret**
2. Constitution du bureau provisoire
 - a) Président (doyen d'âge) – **M. Bernard Guye-Bergeret**
 - b) Secrétaire (plus jeune membre) – **Mme Elodie Bonjour**
 - c) Deux questeurs (deuxième et troisième plus jeunes membres) – **Mme Ophélie Gauchat et M. Johan Chiffelle**
3. Appel effectué par la secrétaire provisoire.
4. Approbation de l'ordre du jour.
5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
 - a) Président(e)
 - b) Vice-président(e)
 - c) Secrétaire
 - d) Secrétaire-adjoint(e)
 - e) Deux questeurs(trices)
6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé.
7. Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période administrative 2024-2028.
8. Proposition des partis politiques pour remplacer les membres du Conseil général nommés au Conseil communal.

<i>Suspension de séance de 15 minutes pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal</i>

9. Communications du Conseil communal.
10. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal.
11. Nomination des Commissions désignées à l'article 95 du Règlement général de commune pour la période administrative 2024-2028.
 - a) Commission financière et de gestion (5 membres), choisis au sein du Conseil général.
 - b) Commission des naturalisations et des agrégations (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux.
 - c) Commission du feu et de salubrité publique (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - d) Commission d'urbanisme (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - e) Commission de l'énergie (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, de préférence au sein du Conseil général.

- f) Commission des pâturages (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - g) Commission des Aînés (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux.
 - h) Conseil d'événements scolaires – CESC (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, dont un au moins doit être conseiller général.
12. Nomination des représentants de la Commune aux syndicats intercommunaux, aux associations intercommunales et aux Commissions spéciales pour la période administrative 2024-2028.
- a) Conseil intercommunal du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux, du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods – SIEL (2 délégués), choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.
 - b) Comité de gestion de l'Association du Centre d'animation et de prévention - Le CAP (2 délégués), choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.
 - c) Comité de pilotage des travaux d'assainissement du collège de La Gouvernière (1 délégué).
13. Divers.

1. **Ouverture de la séance par le doyen d'âge - M. Bernard Guye-Bergeret**

Selon l'article 23 du règlement général de la Commune de Lignièrès, le doyen d'âge en tant que président ad-interim, **M. Bernard Guye-Bergeret**, ouvre la séance à 20h30.

2. **Constitution du bureau provisoire**

- a) Président (doyen d'âge) – **M. Bernard Guye-Bergeret**
- b) Secrétaire (plus jeune membre) – **Mme Elodie Bonjour**
- c) Deux questeurs (deuxième et troisième plus jeunes membres) – **Mme Ophélie Gauchat et M. Johan Chiffelle**

Le doyen d'âge, **M. Bernard Guye-Bergeret**, présente les trois plus jeunes membres qui composent avec lui le bureau provisoire. Il s'agit de **Mme Elodie Bonjour**, secrétaire, de **Mme Ophélie Gauchat et M. Johan Chiffelle**, questeurs.

3. **Appel effectué par le secrétaire provisoire**

La secrétaire, **Mme Elodie Bonjour**, procède à l'appel. Tous les membres du Conseil général sont présents. Les membres de l'administration sont aussi tous présents.

4. **Approbation de l'ordre du jour**

Le doyen d'âge, **M. Bernard Guye-Bergeret**, rappelle que tous les membres ont reçu l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée et celui-ci est accepté à l'unanimité.

5. **Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.**

Le doyen d'âge, **M. Bernard Guye-Bergeret**, donne la parole à M. Denis Schleppi pour le parti libéral-radical et à **Mme Sylviane Roth** pour le parti socialiste qui proposent :

Présidence :	M. Michaël Wälchli	PLR
Vice-présidence :	Mme Clarie Bonjour	PLR
Secrétaire :	M. Jérôme Ribeaud	PS
Vice-secrétaire :	Mme Elodie Bonjour	PLR
Questeurs :	M. Johan Chiffelle	PLR
	Mme Sylviane Roth	PS

Aucun autre candidat n'est proposé et aucune opposition n'est formulée. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une votation et les membres sont élus à l'unanimité sous les applaudissements.

Le doyen d'âge, **M. Bernard Guye-Bergeret**, propose au bureau ainsi choisi d'occuper leurs places et de poursuivre la séance.

6. **Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé**

Le président du Conseil général, **M. Michaël Wälchli**, prend la parole et passe au point 7.

7. **Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période administrative 2024-2028**

Propositions des partis :	M ^{me} Josiane Chiffelle	PS
	M. Fabrice Bonjour	PLR
	M ^{me} Ophélie Gauchat	PLR
	M. Denis Schleppi	PLR

Il n'y a pas d'autre proposition, les membres sont élus à l'unanimité.

8. **Proposition des partis politiques pour remplacer les membres du Conseil général nommés au Conseil communal.**

M. Michaël Wälchli propose à l'assemblée, **Mme Stéphanie Huguenot** pour le parti socialiste et **M. Fontes de Oliveira Cristofe** pour le parti libéral-radical.

Deux sièges doivent encore être repourvus par le parti libéral-radical mais aucun candidat n'est présenté. Les deux personnes citées sont élues à l'unanimité.

Suspension de séance de 15 minutes pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal

9. **Communications du Conseil communal**

M. Michaël Wälchli donne la parole à Mme Josiane Chiffelle qui communique la composition du Conseil communal pour la période législative 2024-2028.

Elle indique que cette composition est valable jusqu'au 30.06.2025. La présidence pourrait s'organiser par tournus.

Présidence :	M ^{me} Josiane Chiffelle	PS
Vice-présidence :	M. Fabrice Bonjour	PLR
Secrétaire :	M ^{me} Ophélie Gauchat	PLR
Vice-secrétaire :	M. Denis Schleppi	PLR
Membre :	Poste à repourvoir	

10. **Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal**

Mme Josiane Chiffelle donne lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal. Il s'agit de **Mme Stéphanie Huguenot** pour le PS et **M. Cristofe Fontes de Oliveira** pour le PLR.

Restent 2 sièges à repourvoir dès que le PLR sera en mesure de proposer des candidatures.

11. **Nomination des Commissions désignées à l'article 95 du Règlement général de commune pour la période législative 2024-2028**

a) **Commission financière et de gestion (5 membres), choisis au sein du Conseil général**

Mme Clarie Bonjour	PLR
M. Thierry Bonjour	PLR
M. Brice Renggli	PLR
M. Emmanuel Schwab	PLR
M. Sylviane Roth	PS

b) **Commission des naturalisations et des agrégations (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux**

Mme Elodie Bonjour
Mme Julia Stollenmaier
M. Bernard Guye-Bergeret
M. Michaël Wälchli

c) **Commission du feu et de salubrité publique (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.**

M. Maxime Bonjour
M. Alexis Guillaume
M. Adrien Paul
M. Michaël Wälchli

d) **Commission d'urbanisme (4 membres), choisis dans les milieux compétents parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.**

Mme Clarie Bonjour
Mme Elodie Bonjour
M. Johan Chiffelle
M. Michaël Wälchli

e) **Commission de l'énergie (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, de préférence au sein du Conseil général**

Mme Clarie Bonjour
M. Thierry Bonjour
M. Bernard Guye-Bergeret
M. Brice Renggli

f) **Commission des pâtures (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.**

Mme Christelle Bonjour
M. Maxime Bonjour
M. Michel Conrad
M. Bryan Droz
M. Jérôme Humbert-Droz
M. Daniel Juan

g) **Commission des Aînés (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux**

Mme Catherine Ayliffe
Mme Odile Schleppi
Mme Sandra Trachsel
M. Antoine Amstutz

h) Conseil d'événements scolaires – CESC (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, dont un au moins doit être conseiller général

Mme Marie D'Aloisio
Mme Cyrielle Bonjour
Mme Angélique Schertenleib
M. Niels Leutwiler
M. Jérôme Ribeaud
M. Steven Volery

Aucune autre candidature n'ayant été annoncée, les personnes citées sont nommées.

12. Nomination des représentants de la Commune aux syndicats intercommunaux, aux associations intercommunales et aux Commissions spéciales pour la période administrative 2024-2028

a) Conseil intercommunal du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux, du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods – SIEL (2 délégués) choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.

M. Raphaël Humbert-Droz
M. Jérôme Ribeaud

b) Comité de gestion de l'Association du Centre d'animation et de prévention - Le CAP (2 délégués) choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.

Mme Stéphanie Huguenot
M. Jérôme Ribeaud

c) Comité de pilotage des travaux d'assainissement du collège de La Gouvernière (1 délégué).

M. Michaël Wälchli

N'ayant pas reçu d'autre proposition, les représentants de la commune aux syndicats intercommunaux et aux associations intercommunales sont élus.

M. Michaël Wälchli remercie toutes ces personnes pour leur engagement au sein de la Commune de Lignières.

13. Divers

Plus personne ne souhaite prendre la parole et **M. Michaël Wälchli** invite les personnes présentes à participer à la verrée qui va suivre.

La séance est levée à 21h05.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président

Le secrétaire

Michaël Wälchli

Jérôme Ribeaud